

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 14

Artikel: Les cafignons
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211207>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Samedi 3 avril 1915.

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

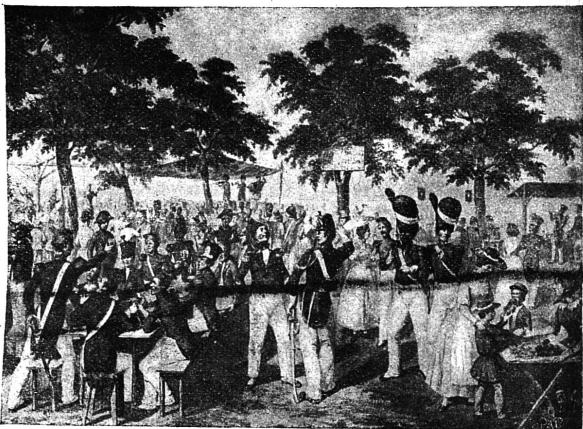
Administration (abonnements, changements d'adresse), Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 25

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



Sommaire du N° du 3 avril 1915 : Une abbaye de village. — Les cafignons (V. F.). — Tot s'use (Marc à Louis). — Après soixante-dix ans (M.). — L'avantage de la maigreure. — Le lendemain de la veille de Pâques. — « Valaisanneries » du *Conteur* (Maurice Gabbud). — Récitation arithmétique. — Sur le pavos (M.-E. T.) (A suivre).

UNE ABBAYE DE VILLAGE

Nous devons à l'obligeance de M. C. Pache-Variel, éditeur, communication des lignes suivantes, et du cliché qui les illustre. Le texte est extrait d'un ouvrage, peu connu, croyons-nous, qui fut édité, en 1854, à l'imprimerie Corbaz et Rouiller fils, à Lausanne. Il avait pour auteur Charles Jaccottet et pour titre : *Scènes de la vie vaudoise*.

Les coups de mousquets, les petits canons qui tonttent à l'envi ; le bruit des marteaux de jeunes gens plancheyant un pont de danse ; les balais et les ratissoirs nettoyant le devant des maisons, reblanchies à la chaux, et fraîchement badigeonnées ; les ustensiles de cuisine qui se séchent et reluisent au soleil, sur le mur, près de la fontaine encombrée de femmes et de fillettes ; les verres choquant déjà au cabaret improvisé, dans une grange, tels sont les préparatifs nécessaires du lendemain.

Le matin, à sept heures peut-être déjà, car la *Feuille des Avis Officiels* l'a annoncé, arrivent, devant la maison communale, les membres de l'Abbaye, les uns, ceux encore inscrits au Régistre des milices, parés de leurs uniformes respectifs, les autres, vêtus de l'habit national, pour les jours extraordinaires, l'habit de gros drap bleu. Ils portent, avec orgueil, sur l'épaule, la civique carabine. En tête de la colonne qui se forme, se placent l'abbé et les membres du conseil d'administration sur lesquels flotte le drapeau sociétaire. Peut-être, les devançant, voyez-vous les marqueurs, à l'habit rouge, qui portent les cibles vierges encore. Une musique improvisée, et criarde parfois, joue la marche favorite et marque le pas à ces joyeux convives qui s'acheminent, aux acclamations des spectateurs accourus, près d'un stand préparé plusieurs jours à l'avance.

Les joûtes commencent. Pendant ce temps arrivent les connaissances, les amis et les parents des villages voisins. Ils apportent quelques dons achetés à la ville voisine, et les déposent mystérieusement. Mais le tir va toujours son train : l'on est gai, les coups sont serrés ; et, à tout instant, l'on s'informe s'il n'y a point quelques bons coups de fait.

Puis, voici le dîner, le dîner homérique, où tout ce que la cheminée recelait de meilleur dans ses flancs enfumés, la cave de plus fin, le grenier de plus parfait et de plus exquis, est mis au jour, avec profusion, sur une immense table où brille une nappe damassée d'une merveilleuse blancheur. La conversation est vive et animée ; les bons mots fréquents ; la séance longue, et le mouvement continual par les gens qui se retirent et de nouveaux invités qui entrent.

Au tantôt, venez voir le cortège brillant des juvéniles et fraîches figures des jeunes gens de l'endroit qui, le ménétrier en tête, vont commencer le bal sur un pont, en plein air, et sous le dais azuré d'un ciel sans nuage. La jeunesse du village qu'un bouquet au chapeau distingue, lève les danses ; et celle des hameaux voisins fait son entrée à tour, à chaque proclamation du gai et caustique joueur qui fait l'office de裁定 du bal rustique.

Lorsque le tir est clos, le roi de l'abbaye est proclamé, et cette royaute d'un jour s'accompagne autour des brocs de vin et des chants de liberté qui fêtent la patrie avant tout. Les prix, ordinairement des ustensiles de ménage, en fer battu, en cuivre ou en argent, sont livrés aux cris, aux libations, aux rires bruyants du cercle immense des spectateurs qui désertent la danse pour un moment. Dans la soirée, ce ne sont que chants et conversations animées se prolongeant fort tard dans la nuit.

Sortons, ami ; venez contempler au milieu de la nuit la patrie qui sommeille... La lune monte paisiblement à l'horizon, et sa douce lumière lutte, sur la pente des prés, avec les ombres

que projettent les grands bois. Quel calme dans la nature ! Nous ne parlons pas. Chacun s'abandonne à une douce rêverie...

Mais quels accords sublimes de voix harmonieuses, tout à coup, du sommet d'une colline prochaine, retentissant de toutes parts, et nous sortent de notre rêverie ? Ecoutez ! Que disent ces accents mâles et sonores ? —

« O ma patrie !
« O mon bonheur !
« Toujours chérie,
« Tu rempliras mon cœur. »

Qui chante donc ainsi ?... — C'est la jeunesse de quelque hameau voisin, qui revient de la fête et qui rentre dans ses foyers. Chantez, amis ! chantez longtemps, chantez toujours ! Chantez la patrie aimée, la nature qui chante aussi, la pure amitié, les beaux sentiments, les élans patriotiques qui ennoblissent le cœur ! Alors vous éprouverez de douces jouissances, vous deviendrez meilleurs, la cendre de vos pères se réjouira dans le tombeau, et la terre natale pourra voir longtemps encore des jours heureux.

Ah ! quel plaisir. — Deux campagnards se rencontrent un soir au cinématographe.

— T'enlève-t'y pas ! C'est toi, Daniet. Alo, que fais-tu ici ?

— Oh ! bien, je suis pou quierque jous en congé chez mon beau-frère.

— Ah ! voilà ! Et puis t'amuses-tu bien, as-tu du plaisir ?

— Alo !... Je mets tous les jous mes habits du dimanche.

LES CAFIGNONS

Un de nos lecteurs nous écrit de la Chaux-de-Fonds :

« On dit ici *cafignons* pour babouches. Ce mot me plaît ; il a quelque chose de chaot et de douillet comme les chaussures de feutre ou de lisières qu'il désigne. Pouvez-vous m'en dire l'origine ? »

Cafignon est dit pour *escafignon*, vieux mot bien français, dont les significations sont nombreuses, et dont la plus ancienne est escarpin, pantoufle ou chausson.

Rabelais, parlant des étranges alliances qui se faisaient en l'île d'Ennasin, écrit : « En une salle, je vis qu'on mariait une vieille botte avec un jeune et souple brodequin... En une autre salle basse, je vis un jeune escafignon épouser une vieille pantoufle. »

Dans le patois de Bray, en Normandie, le *cafignon* est la corne qui termine les pieds des vaches, chèvres, cochons, etc. Au Puy-de-Dôme, il signifie un petit coin, un recoin. En Picardie, c'est un trognon de fruit, et par extension, un enfant chétif, une chose menue, et aussi un terme de tendresse donné aux enfants.

On a cessé d'appliquer en France le nom d'*escafignon* ou de *cafignon* au chausson ou à la pantoufle. Déjà au XVII^e siècle, il ne désignait

plus que... la sécrétion des pieds et du tympan.

On n'est pas sans avoir senti plus d'une fois dans le monde, dit Nisard, et là même où se réunissent des gens bien élevés, certaine odeur chaude et nauséabonde qui vient de bas en haut, s'exhaler par bouffées et domine de temps en temps toutes celles dont se charge l'atmosphère, partout où il y a agglomération d'individus; cette odeur est l'effet d'une émanation dont le siège est aussi bien dans la botte du gendarme que dans le soulier de satin de la petite maîtresse. On appelait cela autrefois « sentir l'escaignon »; *puzzar di scapino*, comme disent les Italiens. Il n'y a rien de plus insupportable que cette odeur, si ce n'est l'ignorance où paraissent être de ses propriétés ceux qui la rendent et la promènent partout. Il n'est pas parfum ni eau qui puisse la combattre; l'unique moyen de s'en garantir est de s'en aller. Elle prend son plus grand développement dans les casernes et dans les corps de garde, et c'est contre ses excès qu'un règlement de la garde bourgeoisie, au temps de la Fronde et de l'armée du Parlement, prescrivait que « tout bourgeois ou soldat qui se trouvera indiscret jusqu'au point de se déchausser dans le corps de garde, sans le congé du caporal, devra payer l'amende, quoiqu'il n'ait déchaussé qu'un de ses souliers. »

Selon Nisard, *escaignon* vient d'un mot grec désignant un vase allongé en forme de bateau. Et aujourd'hui, inversément, n'appelle-t-on pas « bateaux » les chaussures trop grosses dans lesquelles le pied semble naviguer?

V. F.

Le « grand village ». — Un bataillon vaudois est en marche dans le canton de Berne. A l'entrée d'un village, les tambours reçoivent l'ordre de battre. Mais le village est si long, qu'un des tambours, des de manœuvrer ses baguettes, s'écrie, découragé :

— T'enlève-t-y pas, pour des charrettes de Bernois! Y z'ont amené toutes leurs maisons foraines au bord de la route!

TOT S'USE

La vilhie Cublietta de pè la valläie dau Rhoôno l'avai ètä onna tota crâna. N'ètai pas quemet lè pernette d'ora que sant dâi pouinette à fêre dâi z'air de *chi courtse*, quemet on desâi lè z'autro iâdzo. Avoué cein que clia vilhie, que l'avai passâ la houitantâna, allâve à pî déttau dein sè solâ. Diabe lè chaussette ào bin lè tsausson que l'avai z'ù portâ. N'ein avai jamé z'u tricotâ et n'ein avai jamé z'u met. Et lè dzein po dere que oquie l'ètai de la pî desant : « L'è de la mîma matâire que lè tsausson à la mère Cublietta! »

On coup que revagnâi dau pridzo, avoué sè gredon trâo cou, sè solâ et mein de tsausson dedein, dâi dzouveno, po sè moquâ on boquen, sè mettant à lâi dere :

— Eh bin! mère Cublietta, vo z'âi adî met votrè tsausson ein matâire inusablia!

— Inusablia! l'è bon, à dere! so respond la mère Cublietta; clia matâire n'est pas tant inusablia, l'a bo et bin dza dou perte d'amón dâi dzénâo!

MARC A LOUIS.

Un moment! — Dans un village du Gros-de-Vaud, un citoyen, amputé d'un bras, est invité par la Municipalité à enlever la neige qui encombre la rue, devant sa maison.

— Je suis tout prêt à obéir à cet ordre, réplique malicieusement le brave homme; mais, en raison de mon infirmité, je demande à la Municipalité de bien vouloir m'accorder un délai jusqu'au mois de juillet pour l'exécuter.

APRÈS SOIXANTE-DIX ANS

DANS un numéro d'un journal qui paraissait à Lausanne, en 1845, sous le titre de *L'INDÉPENDANT, Gazette du samedi*, et qu'a bien voulu nous communiquer un de nos lecteurs, nous trouvons, sous la rubrique : « Correspondance », la lettre que voici.

Nous reproduisons cette lettre à titre purement documentaire et pour montrer combien, en somme, les temps changent peu.

Monsieur le rédacteur,

Vous avez publié, dans le dernier numéro de votre journal, une lettre de M. B... (un Allemand) d'où il ressort, autant du moins qu'on peut le comprendre, que ses compatriotes ne s'estiment pas assez rétribués pour les ouvrages qu'ils exécutent chez nous. S'il en est ainsi, que ne s'en vont-ils ailleurs! Personne ne les retiendra. Car si l'on ne tolérait pas dans notre canton un si grand nombre d'étrangers, les ouvriers du pays ne se plaindraient pas de manquer d'ouvrage.

Mais la main d'œuvre s'en élèvera, dira-t-on? Le grand malheur! Nous aurions au moins le plaisir de penser que ce sont nos compatriotes qui en profitent. D'ailleurs, cela ne durera pas, car dès que les carrières dont les Allemands ont presque obtenu le monopole par la concurrence, seraient moins obstruées, un plus grand nombre de nos concitoyens s'y voudraient et, en y acquérant de l'habileté, y trouveraient une nouvelle source de mieux-être.

(Ici, une remarque, oh! bien anodine, mais que, sans doute, la censure, si pointilleuse, ne nous donnerait pas.)

Il va sans dire qu'il n'est pas ici question de nos Confédérés, les Suisses allemands, que nous devons traiter fraternellement.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

M.

Les œufs. — A Blonay, les enfants chantaient autrefois ce quatrain rappelant le cri de la poule qui vient de pondre :

Coco-coco-cocòlà!
La dzenellie à Dzan Douprâ
L'a fé lè cocòlâ
Dezo lè z'ègrâ!

Pour ceux qui mangent trop d'œufs, rappelons ce dicton :

On n'au n'e rein, dou fan gran bin, trâi l'è prau, quatro l'è trau, cinq ballian la moo.

L'avantage de la maigreur.

Dimanche dernier est mort à Lausanne, à l'âge de 92 ans, le banquier et colonel Edmond Tissot. Cet aimable vieillard était extrêmement maigre. On raconte que, voici près d'un demi-siècle, il se trouvait, à la gare de Renens, dans un train violemment tamponné à la suite d'une fausse manœuvre : les voitures s'étaient emboîtées les unes dans les autres, si bien que les parois de fond du coupé où il avait pris place seul, s'abattirent presque l'une contre l'autre ; elles n'étaient plus séparées que par un espace d'un demi-pied. Quand on put dégager le voyageur ainsi pris, on constata avec étonnement qu'il n'avait pas le moindre bobo; et, en effet, siôt délivré, il se mit à courir, ou plutôt à sautiller du pas léger et rapide qui le faisait reconnaître de tout loin et qu'il conserva jusqu'à la fin de ses jours.

Amère réflexion. — Un infortuné se plaint d'avoir été frustré de ses économies par un changeur.

— Ah! fait le malheureux, c'est la seconde fois que je suis pincé... plus ils changeront, plus c'est la même chose.

Le lendemain de la veille de Pâques.

« Quel est le lendemain de la veille de Pâques? » C'est une question qu'on fait parfois aux personnes simples, qui le plus souvent mettent leur esprit à la torture pour trouver la réponse.

« La petite personne qui est avec nous, disait Mme de Sévigné, parlant à sa fille de Mlle Dulessis, vient d'assurer que le lendemain de la veille de Pâques était un mardi. Puis elle s'est reprise et a dit : « C'est un lundi! » Mais comme elle a vu que cela ne réussissait pas, elle s'est écrite : « Ah! mon Dieu, que je suis sotte! c'est un vendredi. » Voilà où nous en sommes. Si vous aviez la bonté de nous dire quel jour vous croyez que c'est, vous nous tireriez d'une grande peine. »

« VALAISANNERIES » DU « CONTEUR

VII

Histoires de menteurs.

a) Bonne réponse.

QUELQU'UN qui passait pour avoir l'habitude de mentir, fut abordé en public par certain individu gouailleur, dont la réputation de probité laissait par trop à désirer et qui lui dit à brûle-pourpoint :

— Hé, compère! dis-nous donc le plus grand mensonge que tu puisses imaginer.

L'autre, sans coup férir, répond :

— Je te dis que tu es un brave homme!

Tête de l'interpellant.

b) Menteur facétieux.

Jean Feuillet, un facétieux compagnon, bien connu pour ses mensonges et ses originales réparties, rarement réparties au coin d'une scrupuleuse véracité, s'était ainsi créé une réputation comme nul autre à de nombreuses lieues la ronde autour de son village, une petite localité de la plaine valaisanne. Il était recherché dans la société que ses saillies amusantes et ses *menterries* aussi imprévues que colossales divisaient beaucoup. Comme le poète Besse de Larze, il était doué d'un surprenant don d'improvisation. Un jour qu'il passait à Saint-P..., il fut arrêté dans la rue par la femme d'un de ses amis, chez qui une société de joyeux camarades se trouvait réunie. La femme le hèle ainsi :

— Hé, Jean Feuillet, arrêtez-vous donc, vous aurez bien quelques bons tours à nous raconter aujourd'hui. Montez chez nous pour nous faire rire. Une agréable compagnie vous attend!

— C'est avec regret, madame, que je ne peu aujourd'hui vous obéir, répond-il en tirant la montre. Je n'ai que juste le temps de courir prendre le train à la prochaine gare pour me rendre à Martigny, accompagner à sa dernière demeure M. M*** qu'on ensevelit aujourd'hui. Au revoir, madame.

Et il s'en va bien vite.

La femme rentre au logis et rapporte à l'assistance ce qu'elle vient d'apprendre.

— Comment, s'écrie le maître de céans, on enterrer aujourd'hui M. M***, mais on ne nous l'a pas appris. Nous sommes parents rapprochés. Je ne voudrais pas manquer cet ensevelissement. Et avisant l'horloge, appendue à la paroi, vite qu'on prépare la voiture!

Et sur ces mots, il prend congé de ses hôtes et, au grand galop de son cheval, on brûle les étapes et parcourt rapidement les quatre lieux qui séparent Saint-P... de Martigny.

Là-bas, point d'enterrement. Rien, ni dans les rues, ni à l'église, ni au cimetière. Personne ne peut donner des renseignements. On commence à soupçonner une mystification. Mais pour en avoir le cœur net, on se rend au domicile du défunt présumé. Ce fut ce dernier, le même qui vint répondre aux visiteurs. La mystification était certaine. On s'en retourna pestant contre cette poison de Feuillet et jurant qu'il les prendrait plus!

Maurice GABBUD.